

Communiqué de presse

Bastia, le 17 juin 2015

Tarifs des Chemins de Fer de la Corse : ce qui change au 1^{er} juillet 2015

Sans changement depuis 2009, la gamme tarifaire des CFC évolue au 1er juillet 2015.

Cette évolution traduit :

- un nécessaire ajustement du titre unitaire au coût de la vie qui a subi un taux d'inflation de 6,7% depuis 2009¹
- un objectif de simplification de la gamme tarifaire pour davantage de lisibilité et une meilleure compréhension par les voyageurs
- une rationalisation des montants des abonnements étudiants qui sont désormais valables 7 jours sur 7, vacances scolaires comprises sauf l'été
- une homogénéisation des tarifs sur le Périmètre des Transports Urbains (PTU) de Bastia
- l'ambition de continuer à promouvoir la carte zoom qui devient le Pass Liberta.
- La volonté de faire un geste pour l'emploi en baissant considérablement les montants des abonnements des salariés.

A titre d'exemple :

Pour une distance de 13km, le ticket unitaire passe de 1,80€ à 2,00€

L'abonnement mensuel salariés sur le PTU de Bastia passe de 55€ à 40€ et celui entre Ajaccio et Bastia de 141€ à 86 €.

Sur l'agglomération de Bastia, l'abonnement mensuel scolaire, étudiant passe de 22€ à 30€ pour un transport 7 jours sur 7, ce qui rapporte le coût du transport quotidien à 1€.

La Carte zoom change de nom et devient le Pass Liberta. Son tarif passe de 49€ à 50€.

¹ Janvier 2010 : +1,1%

Janvier 2011 : +1,8%

Janvier 2012 : +2,3%

Janvier 2013 : +1,04%